

Direction Générale des Services
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Affaire suivie par : Aurélie LAGNEL

Téléphone : 01 69 47 90 15
Email : sagj@univ-evry.fr

DECISION

du 19 novembre 2021 portant proclamation des résultats des élections des représentants des usagers au Conseil d'Administration , à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et à la Commission de la Recherche

Date d'application : 19 novembre 2021

Le Président de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne

- Vu** le code de l'éducation, et en particulier les articles D719-7 et suivants ;
- Vu** les statuts de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne, et en particulier les articles 16, 24, 27, 41 et suivants ;
- Vu** l'arrêté DGS/2018/240/A du 16 novembre 2018 de proclamation des résultats des élections des représentants des personnels et des usagers à la Commission de la Recherche ;
- Vu** l'arrêté DGS/2018/239/A du 16 novembre 2018 de proclamation des résultats des élections des représentants des personnels et des usagers à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;
- Vu** le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu** le décret n° 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu** la décision-cadre du 21 mai 2021 de recours au vote électronique pour les élections organisées au sein de l'Université d'Evry Val d'Essonne ;
- Vu** la situation sanitaire et les restrictions sanitaires en vigueur ;
- Vu** la décision 5 octobre 2021 d'organisation des élections des représentants des usagers au Conseil d'Administration, à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et à la Commission de la Recherche ;
- Vu** la décision du 9 novembre 2021 portant composition des bureaux de vote pour les élections partielles des représentants des personnels à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

et à la Commission de la Recherche et pour l'élection des représentants des usagers au Conseil d'Administration et à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;
Vu l'absence de candidature pour les sièges à pourvoir dans le Collège G de la CR ;
Vu les résultats établis sur le procès-verbal en date du 18 novembre 2021.

DECIDE

Article 1 : Résultats de l'élection des représentants des usagers au Conseil d'Administration

Le mode de scrutin est un scrutin de liste à la représentation proportionnelle, avec répartition des sièges à pourvoir selon la règle du plus fort reste, sans panachage.

Il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de voix obtenues contient de fois le quotient électoral.

Inscrits	Votants	Bulletins blancs ou nuls	Total des suffrages exprimés	Candidats/ Listes	Voix obtenues	Elus
10346	73	14	59	UNEF et Associations étudiantes	59	UNEF et Associations étudiantes

Article 2 : Résultats de l'élection des représentants des usagers au sein du secteur 1 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Le mode de scrutin est un scrutin de liste à la représentation proportionnelle, avec répartition des sièges à pourvoir selon la règle du plus fort reste, sans panachage.

Il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de voix obtenues contient de fois le quotient électoral.

Inscrits	Votants	Bulletins blancs ou nuls	Total des suffrages exprimés	Candidats/ Listes	Voix obtenues	Elus
4355	49	6	43	UNEF et Associations étudiantes	43	UNEF et Associations étudiantes

Article 3 : Résultats de l'élection des représentants des usagers au sein du secteur 2 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Le mode de scrutin est un scrutin de liste à la représentation proportionnelle, avec répartition des sièges à pourvoir selon la règle du plus fort reste, sans panachage.

Il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de voix obtenues contient de fois le quotient électoral.

Inscrits	Votants	Bulletins blancs ou nuls	Total des suffrages exprimés	Candidats/ Listes	Voix obtenues	Elus
3854	15	4	11	UNEF et Associations étudiantes	11	UNEF et Associations étudiantes

Article 4 : Résultats de l'élection des représentants des usagers au sein du secteur 3 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Le mode de scrutin est un scrutin de liste à la représentation proportionnelle, avec répartition des sièges à pourvoir selon la règle du plus fort reste, sans panachage.

Il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de voix obtenues contient de fois le quotient électoral.

Inscrits	Votants	Bulletins blancs ou nuls	Total des suffrages exprimés	Candidats/ Listes	Voix obtenues	Elus
2134	17	0	17	UNEF et Associations étudiantes	17	UNEF et Associations étudiantes

Article 5 : Proclamation des résultats des élections des représentants des usagers au Conseil d'Administration et à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Sont proclamés élus en qualité de représentants des usagers au Conseil d'Administration :

Titulaires :

Madame Mélissa DEROUCK
Monsieur Loïc CAPELLE
Madame Aurélie COQUARD
Monsieur Yao Ba Jaurès KOUAME

Suppléants :

Madame Eléa BESSON
Monsieur Olivier AYAZPOOR
Madame Célia BOUTABA
Monsieur Léo DOS SANTOS RODRIGUES

Sont proclamés élus en qualité de représentants des usagers au sein du secteur 1 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire :

Titulaires :

Monsieur Lucas SIMON
Madame Morgane BENARDEAU
Monsieur Sylvain BOURGEON
Madame Choukrane Ibithel ZAOUMA

Suppléants :

Monsieur Maxime WANG
Madame Coline GOBIN
Monsieur Romain GARDAIS
Madame Vanissa ABBES

Sont proclamés élus en qualité de représentants des usagers au sein du secteur 2 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire :

Titulaires :

Madame Oriana BOURRAS
Monsieur Tristan VANONI
Madame Manon PORTHAULT
Monsieur Benjamin PEUTEVYNCK

Suppléants :

Madame Siham ZAFFANE
Monsieur Mehdi MESSOUS
Madame Charlyne LOUIS
Monsieur Gradi SONA MUR-A-NKAY

Sont proclamés élus en qualité de représentants des usagers au sein du secteur 3 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire :

Titulaires :

Monsieur Clément MOULARD
Madame Mélusine VERMEULEN
Monsieur Jacques KAILLY
Madame Kenza EL JOUTI ETTAHIRI

Suppléants :

Monsieur Paul FOUACHE
Madame Amel ZERGANE
Monsieur Valentin ELSSASS
Madame Armelle GUERIF

Article 6 : Annulation des élections pour les sièges à pourvoir au sein du Collège G de la Commission de la Recherche

En raison de l'absence de toute candidature constatée le lundi 25 octobre 2021 pour les sièges à pourvoir au sein du collège G de la Commission de la Recherche, les élections n'ont pu se tenir pour ces sièges et ont donc été annulées.

Article 7 : Proclamation des résultats

Les résultats ci-dessus proclamés seront affichés sans délai sur les sites de l'université.

Patrick CURMI



Président de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne